

dinaire en Canada, où toute sortes d'animaux, bons, mauvais et médiocres sont laissés à l'abandon et se propageant à tout âge ? Il n'est pas surprenant que nos chevaux, nos bêtes à cornes, nos moutons ainsi traités, dégénèrent, et tant qu'on n'adoptera pas un meilleur système, nos animaux n'atteindront jamais une perfection profitable. Actuellement il est à peine possible de laisser sortir les juments de l'écurie pendant l'été, sans qu'elles ne soient couvertes par quelque poulain ou cheval inférieur du voisinage. Les autres animaux sont en général également exposés, parce que les clôtures ne suffisent pas pour les garder séparément, surtout les étalons et les taureaux. On doit regretter qu'il faille des dispositions législatives pour arrêter des pratiques qui évidemment sont si désavantageuses à l'avancement de l'agriculture ; et sans quelque loi sévère pour remédier à ce qu'on peut nommer un *mal non qualifié*, l'amélioration profitable de nos animaux importés ou natis sera impossible. Je dis que c'est un mal non qualifié, parce qu'il réduit la valeur et l'utilité de tous nos animaux domestiques, et par conséquent le gros retour de l'agriculture, sans produire un bien quelconque.

Trois mois avant de se servir de l'étalon, on doit le nourrir de bonne avoine de pois, de fèves ou de grain grossier et d'un peu de foin, avec une bonne quantité de paille de blé ; on doit l'abreuver régulièrement, et le mener promener longtemps tous les jours, mais ne pas le trop échauffer. De 12 à 20 juments est un nombre suffisant pour un étalon par saison ; mais les opinions sur ce chef sont différentes.

Les poulains sevrés devraient être nourris de bon foin tendre, et d'une petite quantité d'avoine, de blé-d'inde, par jour en hiver, et se trouver dans un bon paenge l'été suivant. Le second hiver ils ont besoin d'abondance de bon foin, et les carottes seraient un excellent substitut de l'avoine.

La castration est ordinairement faite en Angleterre dès que le poulain a 12 mois, et en Canada on ne devrait pas la différer plus longtemps. Il n'est pas nécessaire de décrire l'opération, parce qu'elle est toujours faite par un médecin vétérinaire.

Dresser un cheval à la selle ou à la charue est un objet assez délicat : pour l'un et

l'autre la douceur et la patience sont les meilleurs moyens. Le cheval observe bien, il s'attache beaucoup à son maître, mais son ressentiment est également fort. Traitez-le avec douceur, il sera doux ; soyez sévère et vous manquez votre but, il sera intraitable. Du moment que le poulain est sevré il devrait être accoutumé au licou, à être frotté avec de la paille et à être attaché de temps en temps ; mais la personne qui le soigne devrait suivre cela, et jamais des garçons, qui probablement le vexeront et lui enseigneront des tours, ni des gens prompts, de mauvaise humeur, qui le maltraiteront facilement. Le poulain s'accoutumera facilement, de cette manière à se faire manier, et causera conséquemment bien moins de trouble, que si on l'avait d'abord négligé. On doit promener les poulains et les accoutumer à obéir à la bride pour tourner et s'arrêter, ce qu'ils apprendront bien vite. Lorsqu'on leur met d'abord le harnais, on doit bien prendre garde de ne pas les fouetter ou de les forcer, ou d'user d'aucune violence, mais de les faire marcher tranquillement, jusqu'à ce qu'ils soient accoutumés au trait. Les chevaux canadiens se font remarquer par leur douceur et leur docilité, et ils se font bien plus vite au trait que les chevaux anglais.

L'entretien des chevaux est une des parties les plus matérielles des dépenses de la ferme. C'est pourquoi quelques observations à cet égard peuvent intéresser, surtout comme elles mènent au calcul de leur valeur, comme animaux de travail, comparés aux bœufs.

Quoiqu'il y ait différentes méthodes de les tenir dans l'écurie, elles ne varient pas tant que dans les Îles Britanniques. On ne peut pas exactement évaluer la dépense. Cependant pour un cheval de ferme bien nourri on peut assez correctement estimer la consommation d'avoine, de foin et d'autres aliments. Quoique le fermier produise lui-même la nourriture de ses chevaux, ces aliments lui valent ce qu'on en paierait au marché, déduction faite de la voiture et de la vente, ou ce qu'ils lui produiraient en les donnant à d'autres animaux. Le foin doit toujours valoir quatre piastres les cent bottes, et l'avoine un chelin le minot. Il a souvent été et sera encore à l'avenir du double de ce prix. Les pommes